

EN BLOC NOTES

ÉCONOMIE

OMPREL : RENCONTRES ET ÉCHANGES



L'Observation Métropolitaine Partenariale de la Région Économique Lyonnaise (OMPREL) est un processus de travail initié par la RUL qui réunit les observatoires économiques locaux de la région économique lyonnaise. Par la mutualisation de moyens et de travaux, ses objectifs sont de disposer d'éléments de connaissance permettant de mieux évaluer les dynamiques du territoire métropolitain et d'apporter une aide à l'élaboration et au suivi de stratégies et d'actions à cette échelle. Organisées le 17 novembre prochain à l'Isle-d'Abeau (EPANI), les "Premières Rencontres de l'OMPREL" visent à susciter un temps d'échanges autour de ce travail collaboratif. Ces rencontres, organisées avec l'appui des agences d'urbanisme, seront articulées autour de trois séquences :

- La région économique lyonnaise dans l'Europe des métropoles.
- Les dynamiques des territoires de la région économique lyonnaise.



- Les évolutions fonctionnelles de l'économie et la place des services.

L'apport de l'OMPREL sur ces thématiques sera complété par des regards d'experts, notamment MM. Ferrazza (DATAR) et Mouhoud (Université Paris-Dauphine). ✕

[Téléchargez le programme](#)

Pour vous inscrire :

dchassagnac@regionurbainedelyon.fr



LOGISTIQUE

Tableau de bord nouvelle édition

préoccupations intègrent la logistique (collectivités, Scot, CCI, ...) et les structures fédérant les acteurs de la filière (Cluster Logistique Rhône-Alpes notamment).

Elaborée par l'Opale, dans le cadre du partenariat OMPREL, cette publication met en évidence les évolutions du secteur dans les domaines de l'immobilier, de l'emploi et de l'environnement, en donnant la parole à un acteur-clé de chacun de ces domaines. ✕

[Téléchargez le document](#)

La deuxième édition du Tableau de Bord Logistique vient d'être publiée. Celle-ci met à jour et complète les données publiées lors de la première édition de 2009. Document à forte vocation pédagogique, ce tableau de bord vise aussi à alimenter les instances dont les



TOURISME

TERRITOIRES ET TOURISME MÉTROPOLITAIN

Réunir les acteurs du tourisme de la région urbaine lyonnaise pour imaginer de nouvelles offres touristiques à cette échelle et faire émerger de nouveaux projets. Tel est l'objectif de ce "séminaire de créAction" organisé par la RUL le 2 décembre prochain au Musée Gallo-Romain de Saint-Romain-en-Gal - Vienne .

Les pratiques touristiques évoluent (outre les cœurs de ville, les touristes fréquentent également

leurs périphéries), la part de la clientèle de proximité dans la consommation touristique est toujours plus importante... Autant de constats qui incitent à valoriser la dimension métropolitaine du tourisme, en créant des offres réellement "différenciantes" basées sur la grande diversité des territoires qui font la région urbaine de Lyon.

Elaboré et conduit avec l'appui de la Mission d'Ingénierie de Rhône-Alpes Tourisme, et des offices de tourisme,

ce séminaire se déroulera en deux temps : la matinée consacrée aux témoignages d'experts sur les points de convergence entre nouvelles pratiques touristiques et les atouts des territoires de la région urbaine de Lyon ; l'après-midi réservée aux ateliers de créativité. ✕

[Téléchargez le carton d'invitation.](#)

Pour vous inscrire :

jvisoz@regionurbainedelyon.fr

CULTURE

L'AUDIOVISUEL, MÉMOIRE DE LA MÉTROPOLE



Tout comme les documents papier, l'audiovisuel est une source d'accès à la mémoire et à la compréhension d'une ville, d'un territoire et de ses habitants. Il doit être considéré

comme un patrimoine public. Deux problèmes se posent toutefois :

- comment conserver ses supports audiovisuels, qui sont bien souvent fragiles et qui souffrent de l'usure du temps ?

- comment mettre à disposition cette mémoire collective qui peut répondre aux besoins d'un public très varié.

Face à ces enjeux, la RUL vient d'engager une étude de faisabilité d'un dispositif d'archives audiovisuelles de la métropole, confiée à une équipe pluridisciplinaire autour de Mona Lisa Production.

Objectifs de ce travail : identifier les ressources, étudier les aspects techniques et juridiques, et préciser les moyens nécessaires à l'élaboration du dispositif. Les résultats de cette première phase seront disponibles d'ici début 2011. ✕